

M.Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), a présidé, mardi 31 mars 2009 à Monastir, une journée d'information régionale sur les mesures présidentielles décidées dans les domaines du change et du financement.

M.BACCAR a indiqué que la Tunisie n'est pas à l'abri des effets pervers de la crise financière et économique internationale en raison de son ouverture économique sur l'extérieur.

Le gouverneur de la BCT a ajouté que les mesures prises se distinguent par leur complémentarité et visent, pour l'essentiel, à assurer un rythme satisfaisant de croissance.

Il a relevé que les dispositions préventives instituées jusqu'ici tendent à stimuler l'investissement et l'exportation, et ce, en prévision des éventuelles difficultés que peuvent rencontrer les entreprises exportatrices en cette période marquée par l'absence de visibilité.

M.BACCAR a mis l'accent sur l'attention particulière que le Chef de l'Etat ne cesse d'accorder à la dimension sociale des entreprises qui enregistrent des baisses d'activités et a fait savoir que la stratégie mise en place pour se prémunir contre les répercussions négatives de la crise financière internationale sur l'économie tunisienne s'articule autour de deux axes majeurs, en l'occurrence l'assistance des entreprises qui connaissent un ralentissement de leurs activités et l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

M. BACCAR a fait savoir que les mesures relatives au change et au financement visent à mettre en place des facilités additionnelles consistant notamment en l'augmentation du plafond annuel de la prime d'affaires des exportateurs de 300 mille dinars à 500 mille dinars et l'accroissement à 500 mille dinars des plafonds annuels des transferts autorisés aux entreprises résidentes non exportatrices au titre de l'investissement à l'étranger .

M. BACCAR a indiqué que la BCT a œuvré à adapter la politique de change en Tunisie aux nouvelles exigences. En effet, a-t-il dit, une plus grande souplesse a été conférée à la politique du taux de change.

Il a souligné que la BCT poursuivra la consolidation d'une politique de change souple et adaptée à la conjoncture internationale, expliquant que la parité du dinar par rapport à un panier de devises a permis de réduire le flottement que les marchés de change internationaux connaissent .

Il a par ailleurs relevé le souci de la BCT de garantir la liquidité du marché monétaire comme le montre la réduction des taux de la réserve obligatoire, soulignant que les liquidités sont disponibles et que la Banque Centrale de Tunisie intervient sur ledit marché pour éponger l'excédent de liquidité.

A la fin de son intervention, M. BACCAR a affirmé que faire face à la crise est une responsabilité collective qui incombe à toutes les parties (organisations nationales et professionnelles), ajoutant que l'Etat veille à garantir les conditions nécessaires pour relever les défis issus de la crise .

Le gouverneur de la BCT avait auparavant procédé, en compagnie du gouverneur de Monastir et du président directeur général de la Banque nationale agricole (BNA), M. Moncef Dakhli, à l'inauguration de deux filiales de la BNA à Khenis et Ksar Hellal .